

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
CENTRE MILITAIRE DE L'INGÉNIERIE ET DE
DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES**

MISE EN DEMEURE N°01

Le bureau d'études "BOUSSOUAR Mounir", sis à la cité Abid Ali, 50 logements Louamer, BT « c » n°08/SETIF, titulaire de la convention N°74/2021 du 27/07/2021, portant sur « **l'étude d'un bloc au niveau de JIJEL/5°RM** » est mis en demeure compte tenu du:

- **Retard considérable pour l'achèvement de cette étude;**
- **Non-respect de ses engagements contractuels.**

Ce bureau d'études est sommé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour redresser la situation, dans un délai de huit (08) jours, à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente, le Centre Militaire de l'Ingénierie et de Développement des Infrastructures/1°RM, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.